

Interreg VI-A Espagne-France-Andorre
(POCTEFA 2021-2027)

Préparation du Programme

Résumé des propositions
(version projet janvier 2021)

Interreg
POCTEFA



UNIÓN EUROPEA
UNION EUROPÉENNE

Index

- 1. Cadre résumé des principaux défis communs, priorités et besoins d'investissements communs identifiés et objectifs politiques de cohésion.**
- 2. Priorités et quelques exemples d'actions proposées.**

1. Cadre résumé des principaux défis communs, priorités et besoins d'investissements communs identifiés et objectifs politiques de cohésion.

L'analyse des besoins du territoire POCTEFA a identifié les principaux défis communs dans les domaines territoriaux, sociaux, environnementaux, d'innovation et de gouvernance transfrontalière.

Pour relever les principaux enjeux communs identifiés, il est proposé d'articuler la stratégie du programme autour de neuf priorités, chacune répondant à un ou à plusieurs de ces défis. Les besoins d'investissements communs identifiés, qui permettront de relever ces défis communs, sont regroupés en fonction des priorités du programme et des objectifs de la politique de cohésion de l'Union Européenne 2021-2027 pour la coopération transfrontalière :

Préparation du Programme Interreg VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027) Résumé des propositions

Enjeux	Besoins d'investissements communs identifiés et objectifs politiques de la cohésion	Priorités du Programme
Accroître l'effort d'innovation sur l'ensemble du territoire, sur la base de stratégies de spécialisation intelligente communes et concentrées sur les problèmes du territoire	Besoins d'investissements pour contribuer à une Europe plus intelligente (OP1)	P1.1 Créer un espace commun de la connaissance et de l'innovation
Accroître la participation des entreprises à l'effort de recherche et d'innovation et à la diffusion de l'innovation sur le territoire		
Stimuler la numérisation des administrations et des entreprises		P1.2 Promouvoir la transformation numérique du territoire transfrontalier
Protéger et valoriser la biodiversité et les ressources naturelles par des approches de gestion communes	Besoins d'investissements pour contribuer à une Europe plus verte et moins carbonée (OP2)	P2.1 Consolider les valeurs écologiques du territoire transfrontalier
Prévenir et atténuer les conséquences du changement climatique sur le territoire et faciliter l'adaptation à ses effets		
Développer l'économie circulaire et neutre en carbone et contribuer au Pacte vert européen		
Prévenir et gérer les risques de catastrophes naturelles dans une perspective de coopération transfrontalière		
Faciliter la mobilité et la perméabilité du territoire et assurer une mobilité transfrontalière agile, sûre, digitalisée, durable et innovante des personnes et des biens	Besoins d'investissements pour contribuer à une Europe plus connectée (OP3)	P3.1 Faciliter une mobilité transfrontalière sûre et durable
Renforcer l'intégration des marchés du travail transfrontaliers et améliorer la qualité de l'emploi et de la formation par-delà les frontières	Besoins d'investissements pour contribuer à une Europe plus sociale (OP4)	P4.1 Faciliter l'accès à l'emploi et à une formation de qualité dans l'espace transfrontalier
Articuler socialement et culturellement le territoire transfrontalier		P4.2 Construire un espace transfrontalier plus intégré et socialement inclusif
Faire face au vieillissement de la population sur l'ensemble du territoire et aux processus de dépeuplement des zones rurales et de montagne		
Combattre la pauvreté et la vulnérabilité sociale dans le contexte transfrontalier		

Préparation du Programme Interreg VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027) Résumé des propositions

		de ses acteurs
Articuler socialement et culturellement le territoire transfrontalier	Besoins d'investissements pour contribuer à une Europe plus proche de ses citoyens (OP5)	P5.1 Articuler... territoriale, sociale et économique de l'espace transfrontalier
Développer l'économie de proximité basée sur des critères de durabilité environnementale, économique et sociale		
Répondre aux problèmes territoriaux spécifiques de certaines zones transfrontalières		
Consolider les structures de coopération et améliorer la connaissance du territoire transfrontalier	Besoins d'investissements pour l'objectif spécifique Interreg (OP 6)	P6.1 Vers un espace transfrontalier plus intégré
Supprimer les obstacles juridiques et administratifs résultant du phénomène frontalier		
Rendre plus efficace la mise en place de services publics transfrontaliers		

2. Priorités et exemples d'actions proposées.

P1.1 Création d'un espace commun de la connaissance et de l'innovation

- Contribuer à la création de pôles transfrontaliers d'excellence scientifique et/ou technologique liés aux besoins des acteurs locaux, en axant la coopération en matière de R&D&I sur des stratégies de spécialisation intelligentes.
- Créer et renforcer les chaînes de valeur au niveau transfrontalier en tirant parti des secteurs communs de moyenne et haute technologie offrant des possibilités de diversification et de liens intersectoriels.
- Intensifier la participation des entreprises, y compris les micro et les PME et les entreprises sociales, aux activités du programme et l'impact concret que les projets peuvent avoir sur leur situation concurrentielle.
- Renforcer l'utilisation des technologies transversales (numérisation, biotechnologie, nanotechnologie, fabrication et matériaux avancés) dans les secteurs clés.
- Développer l'internationalisation des entreprises du territoire.

P1.2 Promouvoir la transformation numérique du territoire transfrontalier

- Soutenir le lancement de services numériques et renforcer les compétences numériques transfrontalières et promouvoir l'inclusion digitale des individus et des organisations.
- Promouvoir l'utilisation du commerce électronique dans les PME, afin d'améliorer leurs services et de faciliter leur internationalisation.
- Promouvoir l'intégration des technologies numériques dans l'industrie et le développement de l'Industrie 4.0.
- Améliorer la gestion et l'accès aux données publiques et la création de services de données ouvertes de nature transfrontalière, permettant l'intégration des sources d'information nationales et locales.
- Renforcer les petites infrastructures qui assurent une connectivité numérique complète dans les zones du territoire où elles sont encore précaires.

P2.1 Consolider les valeurs écologiques du territoire transfrontalier

- Renforcer la coopération entre les gestionnaires de l'environnement, ainsi qu'entre les autres parties prenantes, tant du point de vue de la protection que de la gestion durable des ressources.
- Éviter ou réduire les conflits entre la protection de la nature et les activités humaines : agriculture, forestière, pêche, tourisme (stations de montagne et côtières) et activités de production énergétique (micro-hydroélectricité, champs photovoltaïques, etc.).
- Promouvoir la gestion du territoire par des activités primaires durables (agriculture biologique, écologique, locale, élevage extensif, gestion des forêts) comme mesure de réduction de la vulnérabilité aux impacts du changement climatique.

- Poursuivre les mesures de surveillance et adopter des mesures visant à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter :
 - o Sur les habitats et les espèces de la faune et de la flore.
 - o Sur les principales activités économiques : secteur primaire (pâturage, agriculture, pêche...), tourisme de nature, tourisme côtier, tourisme de neige
 - o Sur les ressources naturelles : eau, sable, zones forestières, etc.
 - o Sur la côte et les zones inondables.
- Adopter des mesures de préparation et d'adaptation aux risques de catastrophe dans une perspective transfrontalière, en mettant en commun les connaissances, les infrastructures et les ressources: véhicules et bateaux d'intervention, équipements, abris, systèmes d'alerte précoce et formation des unités de protection civile.
- Développer et mettre en œuvre des solutions qui augmentent l'efficacité énergétique et utilisent les énergies renouvelables.

P3.1 Faciliter une mobilité transfrontalière sûre et durable

- Promouvoir la coopération entre les opérateurs de transport, de logistique et de fret.
- Réduire les coupures occasionnelles dans les cols de montagne transfrontaliers, en éliminant les situations et les lieux à risque.
- Améliorer la coordination et l'interopérabilité des services de transport public, notamment en promouvant les transports publics transfrontaliers, l'intermodalité et les réponses adaptées.
- Développer les modes de transport doux répondant à une stratégie de développement des transports respectueux de l'environnement.
- Développer des plans de sécurisation des liaisons transfrontalières et de solutions de transport alternatives.

P4.1 Faciliter l'accès à l'emploi et à une formation de qualité dans l'espace transfrontalier

- Promouvoir la reconnaissance de compétences et l'équivalence des qualifications dans tous les domaines et faciliter les procédures d'homologation des titres.
- Eliminer les obstacles liés à l'employabilité transfrontalière, au travers du développement de services transfrontaliers (écoles, jardins d'enfants, etc.).
- Générer des synergies entre la formation et les systèmes professionnels pour adapter l'offre de formation aux besoins du marché du travail, dans une perspective transfrontalière.
- Promouvoir la mobilité professionnelle et de formation des jeunes sur le territoire transfrontalier et promouvoir leur insertion sur le marché du travail au travers d'initiatives innovantes.
- Développer des stratégies, méthodes et instruments pour adapter l'offre de formation aux besoins des entreprises du territoire transfrontalier.

P4.2 Construire un espace transfrontalier plus intégré et socialement inclusif

- Favoriser l'innovation sociale, promouvoir l'inclusion et lutter contre les situations d'isolement

- Lutte contre le dépeuplement et le vieillissement de la population résidente, en encourageant la permanence des jeunes dans les zones rurales et de montagne.
- Promouvoir et exploiter l'innovation technologique et sociale et pour le développement de systèmes, de technologies et d'applications pour les soins et le suivi des personnes âgées, des personnes dépendantes et des malades chroniques.
- Développer des programmes conjoints de prévention, de suivi et d'accompagnement des phénomènes d'exclusion et de risque social dans le contexte frontalier qui touchent les populations vulnérables (trafic et toxicomanie, prostitution, immigration).

P4.3 Développer le territoire transfrontalier comme destination touristique durable, valoriser la culture et le patrimoine communs et promouvoir l'activité et la capacité de ses acteurs

- Diversifier l'offre, valoriser et créer des produits, itinéraires et services touristiques transfrontaliers à partir des ressources naturelles du territoire (littoral, arrière-pays rural, montagne et neige).
- Diversifier l'offre, valoriser et créer des produits, itinéraires et services touristiques transfrontaliers basés sur les ressources historiques et culturelles du territoire (patrimoine commun matériel et immatériel, langues, diversité culturelle, archéologie, artisanat).
- Désaisonnaliser le tourisme dans les zones côtières et de montagne.
- Protéger et développer la culture locale, le patrimoine culturel commun et l'héritage partagé, y compris le patrimoine immatériel (comme les langues propres au territoire, les traditions, les liens historiques et les mémoires transfrontalières), qui favorisent les projets locaux proches de l'identité et de la citoyenneté locales.
- Soutenir et accompagner les industries culturelles et créatives (ICC) du territoire, favorisant notamment la rencontre et la promotion des collaborations et coproductions artistiques.

P5.1 Intégration territoriale, sociale et économique de la zone transfrontalière

- Maintenir et développer l'économie locale dans les zones rurales et de montagne, notamment par l'innovation sociale, l'économie circulaire, la *silver economy* et les services.
- Développer des stratégies conjointes pour réduire les pressions urbaines et touristiques sur l'environnement, en particulier dans les zones côtières et de montagne, en favorisant la diffusion des flux des principaux pôles touristiques vers d'autres territoires moins fréquentés.
- Renforcer l'attractivité du territoire en tant que destination touristique en exploitant, entre autres, les ressources et la réputation des Pyrénées.
- Créer des espaces pour le dialogue transfrontalier, faciliter la participation des entités et acteurs locaux et des petites municipalités, des citoyens et des associations aux stratégies et projets de coopération transfrontalière.

P6.1 Vers un espace transfrontalier plus intégré

- Mettre en place des instruments pour l'identification des obstacles et des barrières à l'activité économique et aux relations transfrontalières.
 - Promouvoir les études, les réseaux et l'échange de bonnes pratiques pour résorber les obstacles à la coopération, dans des domaines tels que la santé, l'action sociale, la mobilité, l'emploi, la formation formelle et informelle, le tourisme, la culture, les transports, la biodiversité ou la gestion des risques.
 - Promouvoir l'établissement de protocoles communs pour la gestion transfrontalière des services d'intérêt mutuel.
 - Soutenir les coopérations et partenariats transfrontaliers émergents, notamment dans les territoires actuellement moins développés (principalement les Pyrénées centrales).
 - Inclure l'élément de participation et de proximité avec les citoyens dans tous les thèmes des autres objectifs, en particulier en ce qui concerne l'emploi, les questions sociales et de santé, la participation des jeunes et le changement climatique.
-